



# La **revue** des **marchés publics**

<http://www.dacmef.gov.bf>

*N° 4085 - Jeudi 27 février 2025*

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

**MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**



**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 7**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 6
- Résultats provisoires des régions ..... P. 7

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 8 à 22**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 8 à 18
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 19 à 22

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 23 à 36**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 23 à 25
- Marchés de travaux ..... P. 26 à 29
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 30 à 36



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERS, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## MINISTERE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

### PROJET D'IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST (PROJET WURI BURKINA FASO.

Demande de cotations N° 2025-002/MTDPCE/SG/PB-TEN/WURI du 06 février 2025 pour le recrutement d'une société de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du Projet WURI-Burkina Faso - Financement : IDA Don n° D609-BF et Crédit n° 6610-BF  
Référence de la publication de l'avis : Quotidien n° 4071 du vendredi 07 février 2025, page 35  
Nombre de plis : Quatre (04) ; Date de dépouillement : 14/02/2025

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA	OBSERVATIONS
1	BRIGADE PERMANENTE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION (BPS Protection)	Min HTVA 466 900 Min TTC 550 942 Max HTVA 5 602 800 Max TTC 6 611 304	Conforme
2	YIDOUI SERVICE	Min HTVA 524 000 Min TTC 618 320 Max HTVA 6 288 000 Max TTC 7 419 840	Conforme
3	GÉNÉRAL DE PRESTATION DE SERVICES DU BURKINA SARL	Min HTVA 541 000 Min TTC 638 380 Max HTVA 6 492 000 Max TTC 7 660 560	Conforme
4	PYRAMIDE SERVICES	Min TTC 613 600 Max TTC 7 363 200	Non Conforme Une partie des matériels demandés n'a pas été justifiée par des reçus d'achat ou certifié par un notaire : Armes à feu, Matraque, Sifflets, Moyens de télécommunication, Couteaux, Motos ou véhicule de liaison. Absence d'une méthodologie complète de travail comprenant le système d'organisation des agents chargés de la sécurité
<b>ATTRIBUTAIRE</b>		<b>BRIGADE PERMANENTE DE SURVEILLANCE ET DE PROTECTION (BPS Protection) SARL pour un montant minimum de quatre cent soixante-six mille neuf cents (466 900) francs CFA HTVA et un montant maximum de cinq millions six cent deux mille huit cents (5 602 800) francs CFA HTVA, soit un montant minimum de cinq cent cinquante mille neuf cent quarante-deux (550 942) francs CFA TTC et un montant maximum de six millions six cent onze mille trois cent quatre (6 611 304) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>	

## Résultats provisoires

### CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

SYNTHESE RECTIFICATIVE N°2 PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DU LOT 2 SUITE AU DESISTEMENT DU PREMIER ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE GUESDELA MULTI SERVICES, PUBLIER DANS LE QUOTIDIEN N°4045-4046 DU JEUDI 02-VENDREDI 03 JANVIER 2025, PAGE 10 et 11.

DEMANDE DE PRIX N°2025-01/MS/SG/CNTS/DG/DMP DU 16 DECEMBRE 2024 POUR L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU CNTS -

Référence de la date de publication : Quotidien N°4034 du mercredi 18 décembre 2024.

Convocation CAM : lettre n°2024-55/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 19/12/2024 - Nombre de lots : 06

Nombre de plis reçus : 14 - Date d'ouverture des plis : 23/12/2024 - Financement : Budget du CNTS, Exercice 2025

LOT 1 : Entretien et nettoyage des locaux, du Centre national de transfusion sanguine siège (CNTS-Siège).

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	GUESDELA MULTI SERVICES	MIN : 2 418 000 HTVA MAX : 4 836 000 HTVA	MIN : 2 418 000 MAX : 4 836 000	MIN : 2 853 240 MAX : 5 706 480	Conforme	5 <sup>ème</sup>
2	B.C.S. SARL	MINI : 2 931 781 TTC MAXI : 5 863 562 TTC	MIN : 2 484 560 MAX : 4 969 120	MIN : 2 931 781 MAX : 5 863 562	Conforme	6 <sup>ème</sup>
3	SUPREME KLEEN MULTI SERVICES	MIN : 2 701 800 HTVA MAX : 4 553 600 HTVA	MIN : 2 701 800 MAX : 4 553 600	MIN : 3 188 124 MAX : 5 373 248	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé
4	ETOILE MULTI SERVICE	MINI : 2 843 257 TTC MAXI : 5 686 514 TTC	MIN : 2 409 540 MAX : 4 819 080	MINI : 2 843 257 MAX : 5 686 514	Conforme	3 <sup>ème</sup>
5	T.A SERVICES SARL	MIN : 2 412 000 HTVA MAX : 4 824 000 HTVA	MIN : 2 412 000 MAX : 4 824 000	MIN : 2 846 160 MAX : 5 692 320	Conforme	4 <sup>ème</sup>
6	GANDA SERVICES	MINI : 2 802 972 TTC MAXI : 5 605 944 TTC	MIN : 2 375 400 MAX : 4 750 800	MIN : 2 802 972 MAX : 5 605 944	Conforme	1 <sup>er</sup>
7	CFPP	MIN : 2 529 000 HTVA MAX : 5 504 000 HTVA	MIN : 2 061 135 MAX : 4 485 760	MIN : 2 061 135 MAX : 4 485 760	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé
8	ME-CO SARL	MIN : 2 513 000 HTVA MAX : 5 026 000 HTVA	MIN : 2 513 000 MAX : 5 026 000	MIN : 2 965 340 MAX : 5 930 680	Conforme	7 <sup>ème</sup>
9	YIKORE INTERNATIONAL	MINI : 2 807 220 TTC MAXI : 5 614 440 TTC	MIN : 2 379 000 MAX : 4 758 000	MIN : 2 807 220 MAX : 5 614 440	Conforme	2 <sup>ème</sup>
10	JM SERVICES	MIN : 2 348 540 HTVA MAX : 4 697 080 HTVA	MIN : 2 348 540 MAX : 4 697 080	MIN : 2 771 277 MAX : 5 542 554	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 585 484 et borne supérieur 7 556 831).	Non classé

Attributaire : GANDA SERVICES pour un montant minimum de deux millions huit cent deux mille neuf cent soixante-douze (2 802 972) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions six cent cinquante mille neuf cent quarante-quatre (5 605 944) francs CFA TTC.

Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

LOT 2 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Ouagadougou (CRTS-O) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Ouahigouya.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MIN : 3 309 829 TTC MAX : 6 478 058 TTC	MIN : 2 804 940 MAX : 5 489 880	MIN : 3 309 829 MAX : 6 478 058	Conforme	5 <sup>ème</sup>
2	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 3 345 319 TTC MAX : 6 690 638 TTC	MIN : 2 835 016 MAX : 5 670 032	MIN : 3 345 319 MAX : 6 690 638	Conforme	6 <sup>ème</sup>
3	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 3 262 766 TTC MAX : 6 525 532 TTC	MIN : 2 765 056 MAX : 5 530 112	MINI : 3 262 766 MAX : 6 525 532	Conforme	4 <sup>ème</sup>
4	JM SERVICES	MIN : 2 660 056 HTVA MAX : 5 320 112 HTVA	MIN : 2 660 056 MAX : 5 320 112	MIN : 3 138 866 MAX : 6 277 732	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 6 432 256 et borne supérieur 8 702 464).	Non classé
5	GANDA SERVICES	MIN : 3 237 802 TTC MAX : 6 475 604 TTC	MIN : 2 743 900 MAX : 5 487 800	MIN : 3 237 802 MAX : 6 475 604	Conforme	1 <sup>er</sup> Déjà attributaire au lot : 1
6	BCS SARL	MIN : 3 394 860 TTC MAX : 6 789 720 TTC	MIN : 2 877 000 MAX : 5 754 000	MIN : 3 394 860 MAX : 6 789 720	Conforme	7 <sup>ème</sup>
7	GUESDELA MULTI SERVICES	MIN : 2 745 000 HTVA MAX : 5 490 000 HTVA	MIN : 2 745 000 MAX : 5 490 000	MIN : 3 239 100 MAX : 6 478 200	Conforme	2 <sup>ème</sup>
8	LABAIKA	MIN : 3 255 856 TTC MAX : 6 511 712 TTC	MIN : 2 759 200 MAX : 5 518 400	MIN : 3 255 856 MAX : 6 511 712	Conforme	3 <sup>ème</sup>

Attributaire : GANDA SERVICES pour un montant minimum de trois millions deux cent trente-sept mille huit cent deux (3 237 802) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de six millions quatre cent soixante-quinze mille six cent quatre (6 475 604) francs CFA TTC. Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.

LOT 3 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine (CRTS-Bobo-DSSO), de l'antenne sise au CHU-SANOU SOURO et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Gaoua.

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	E.B.P.F	MIN : 2 152 500 HTVA MAX : 4 305 000 HTVA	MIN : 2 152 500 MAX : 4 305 000	MIN : 2 539 950 MAX : 5 079 900	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 901 898 et borne supérieur 7 984 921).	Non classée
2	B.C.S SARL	MINI : 2 868 580 TTC MAX : 5 737 160 TTC	MIN : 2 431 000 MAX : 4 862 000	MIN : 2 868 580 MAX : 5 737 160	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieur 5 901 898 et borne supérieur 7 984 921).	Non classée
3	ETOILE MULTI	MINI : 3 107 223 TTC	MIN : 2 633 240	MIN : 3 107 223	Conforme	4 <sup>ème</sup>

## Résultats provisoires

	SERVICE	MAX : 6 214 446 TTC	MAX : 5 266 480	MAX : 6 214 446		
4	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MINI : 2 985 069 TTC MAX : 5 970 139 TTC	MIN : 2 529 720 MAX : 5 059 440	MINI : 2 985 069 MAX : 5 970 139	Conforme	1 <sup>er</sup>
5	YIKORE INTERNATIONAL	MINI : 3 068 283 TTC MAX : 6 136 566 TTC	MIN : 2 600 240 MAX : 5 200 480	MINI : 3 068 283 MAX : 6 136 566	Conforme	3 <sup>ème</sup>
6	JM SERVICES	MIN : 2 535 140 HTVA MAX : 5 070 280 HTVA	MIN : 2 535 140 MAX : 5 070 280	MIN : 2 991 465 MAX : 5 982 930	Conforme	2 <sup>ème</sup>

**Attributaire : ENTREPRISE KOUNWARE SARL pour un montant minimum de deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille soixante-neuf (2 985 069) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions neuf cent soixante-dix mille cent trente-neuf (5 970 139) francs CFA TTC. Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 4 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Fada N'Gourma (CRTS-FDNG) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Tenkodogo.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	E.B.P.F	MIN : 1 991 400 HTVA MAX : 3 982 800 HTVA	MIN : 1 991 400 MAX : 3 982 800	MIN : 2 349 852 MAX : 4 699 704	Non Conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieure 5 467 498 et borne supérieure 7 397 203)	Non classée
2	BCS SARL	MIN : 2 919 320 TTC MAX : 5 838 640 TTC	MIN : 2 832 453 MAX : 4 948 000	MIN : 2 919 320 MAX : 5 838 640	Conforme	4 <sup>ème</sup>
3	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 2 832 453 TTC MAX : 5 664 906 TTC	MIN : 2 400 384 MAX : 4 800 768	MINI : 2 832 453 MAXI : 5 664 906	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 2 796 699 TTC MAX : 5 593 398 TTC	MIN : 2 370 084 MAX : 4 740 168	MIN : 2 796 699 MAX : 5 593 398	Conforme	2 <sup>ème</sup>
5	JM SERVICES	MIN : 2 333 784 HTVA MAX : 4 667 568 HTVA	MIN : 2 333 784 MAX : 4 667 568	MINI : 2 753 865 MAXI : 5 507 730	Conforme	1 <sup>er</sup>

**Attributaire : JM SERVICES pour un montant minimum de deux millions sept cent cinquante-trois mille huit cent soixante-cinq (2 753 865) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions cinq cent sept mille sept cent trente (5 507 730) francs CFA TTC. Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 5 : Entretien et nettoyage des locaux du Centre régional de transfusion sanguine de Koudougou (CRTS-KDG) et du Dépôt préleveur distributeur de produits sanguins (DPD/PS) de Dédougou.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	JM SERVICES	MIN : 2 220 584 HTVA MAX : 4 741 168 HTVA	MIN : 2 220 584 MAX : 4 741 168	MIN : 2 620 289 MAX : 5 594 578	Conforme	1 <sup>er</sup> Déjà attributaire au lot : 4
2	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 2 626 189 TTC MAX : 5 665 378 TTC	MIN : 2 225 584 MAX : 4 801 168	MIN : 2 626 189 MAX : 5 665 378	Conforme	2 <sup>ème</sup> Attributaire au lot : 6
3	ETOILE MULTI SERVICES	MIN : 2 632 089 TTC MAX : 5 736 178 TTC	MIN : 2 230 584 MAX : 4 861 168	MINI : 2 632 089 MAX : 5 736 178	Conforme	3 <sup>ème</sup>
4	BCS SARL	MINI : 572 090 TTC MAX : 6 808 180 TTC	MIN : 484 822 MAX : 5 769 644	MIN : 572 090 MAX : 6 808 180	Non conforme Montant minimum sous-estimé (non-respect du cadre du bordereau des prix unitaires)	Non classé
5	EZF.F	MIN : 2 266 780 TTC MAX : 4 769 560 TTC	MIN : 1 921 000 MAX : 4 042 000	MIN : 2266780 MAX : 4 769 560	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieure 5 543 751 et borne supérieure 7 500 370)	Non classé
6	ENTREPRISE KOUNWARE SARL	MIN : 2 473 516 TTC MAX : 5 537 032 TTC	MIN : 2 096 200 MAX : 4 692 400	MIN : 2 473 516 MAX : 5 537 032	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieure 5 543 751 et borne supérieure 7 500 370)	Non classé

**Attributaire : ETOILE MULTI SERVICES pour un montant minimum de deux millions six cent trente-deux mille quatre-vingt-neuf (2 632 089) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de cinq millions sept cent trente-six mille cent soixante-dix-huit (5 736 178) francs CFA HTVA. Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

**Lot 6 : Entretien et nettoyage des locaux des Dépôts préleveurs distributeurs de produits sanguins (DPD/PS) de Kaya et de Dori.**

N°	Soumissionnaires	MONTANT LU EN F.CFA	MONTANT CORRIGE EN F.CFA		OBSERVATIONS	RANG
			HT	TTC		
1	EZF.F	MIN : 2 774 180 TTC MAX : 5 548 360 TTC	MIN : 2 351 000 MAX : 4 702 000	MIN : 2 774 180 MAX : 5 548 360	Non conforme Offre financière anormalement basse (borne inférieure 6 341 238 et borne supérieure 8 579 322)	Non classé
2	ETOILE MULTI SERVICE	MIN : 3 304 463 TTC MAX : 6 608 925 TTC	MIN : 2 800 392 MAX : 5 600 784	MIN : 3 304 463 MAX : 6 608 925	Conforme	3 <sup>ème</sup>
3	JM SERVICES	MIN : 2 764 932 HTVA MAX : 5 529 864 HTVA	MIN : 2 764 932 MAX : 5 529 864	MIN : 3 262 620 MAX : 6 525 240	Conforme	2 <sup>ème</sup>
4	YIKORE INTERNATIONAL	MIN : 3 180 138 TTC MAX : 6 360 276 TTC	MIN : 2 695 032 MAX : 5 390 064	MIN : 3 180 138 MAX : 6 360 276	Conforme	1 <sup>er</sup>
5	LABAIKA				Non conforme (absence de proposition financière)	Non classé

**Attributaire : YIKORE INTERNATIONAL pour un montant minimum de trois millions cent quatre-vingt mille cent trente-huit (3 180 138) francs CFA TTC, et d'un montant maximum de six millions trois cent soixante mille deux cent soixante-seize (6 360 276) francs CFA TTC. Délai d'exécution : année budgétaire 2025 et quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque commande.**

## Résultats provisoires

### CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

DEMANDE DE PRIX N°2025-003/CARFO/DG/DMP RELATIVE A L'EDITION ET LA PUBLICATION DE DOCUMENTS TECHNIQUES AU PROFIT DE LA CARFO, A COMMANDE- Financement : Budget CARFO, gestion 2024 ; Budget prévisionnel : 43 200 000 F CFA LOT UNIQUE  
Revue des Marchés Publics Quotidien N°4067 du lundi 03 février 2025 - Date de dépouillement : vendredi 07 février 2025 ;  
Nombre de plis : 12

#### Lot unique : Edition et publication de documents techniques au profit de la CARFO

N°	Soumissionnaires	Montant lu				Montant corrigé				Observations
		Montant Minimum HT	Montant Minimum TTC	Montant Maximum HT	Montant Maximum TTC	Montant Minimum HT	Montant Minimum TTC	Montant Maximum HT	Montant Maximum TTC	
1	PROMO PUB	6 992 500	8 251 150	27 861 250	32 876 275	6 992 500	8 251 150	27 861 250	32 876 275	Non conforme : offre anormalement basse
2	BATIM ART	-	4 642 120	-	34 656 600	-	4 642 120	-	34 656 600	Non conforme : Un diplôme en marketing et commerce international en lieu et place d'un diplôme en communication d'entreprise ou communication institutionnelle ou équivalent
3	SITD	6 114 100	7 214 638	36 589 050	43 175 079	6 114 100	7 214 638	36 589 050	43 175 079	Conforme : 6 <sup>ème</sup>
4	ABC	2 276 000	-	32 060 000	-	2 276 000	-	32 060 000	-	Conforme : 1 <sup>er</sup>
5	IMPRIMERIE FRATERNITE DU FASO	-	2 731 700	-	37 111 000	-	2 731 700	-	37 111 000	Conforme : 2 <sup>ème</sup>
6	BCS	-	7 005 896	-	33 646 520	-	7 005 896	-	33 646 520	Non conforme : offre anormalement basse
7	SALEM GROUP SARL	7 870 000	9 286 600	32 380 000	38 208 400	7 870 000	9 286 600	32 380 000	38 208 400	Non conforme : format d'impression du kakemono non précisé à l'ITEM 1
8	PMS (rabais 5%)	5 470 500	6 455 190	31 490 000	37 158 200	5 196 975 (Rabais 5%)	6 132 431 (Rabais 5%)	34 190 500 (Rabais 5%)	40 344 790 (Rabais 5%)	Conforme : 4 <sup>ème</sup> une variation du montant maximum de 14,29% du a une erreur sur la quantité maximale de l'item 5. 20 000 unités au lieu 2 000 unités
9	EDF	2 885 400	-	31 931 150	-	2 885 400	-	31 931 150	-	Conforme : 3 <sup>ème</sup>
10	COMPACT SERVICES	5 503 000	-	30 990 000	-	5 503 000	-	30 990 000	-	Conforme : 5 <sup>ème</sup>
11	IPB	3 752 310	-	28 376 925	-	3 752 310	-	28 376 925	-	Non conforme : offre anormalement basse
12	DEFI GRAPHIC	-	8 888 350	-	35 001 750	-	8 888 350	-	35 001 750	Conforme : 7 <sup>ème</sup>
<b>CONCLUSION</b>		<b>ABC est attributaire provisoire pour un montant minimum de deux millions deux cent soixante-seize mille (2 276 000) francs CFA HT et un montant maximum de trente-deux millions soixante mille (32 060 000) F CFA HT pour un délai d'exécution de douze (12) mois et de vingt un (21) jours maximum pour chaque ordre de commande.</b>								

### REGION DU CENTRE-EST

## COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés de la Région du Centre-Est, porte à la connaissance des candidats de l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-004-/MATM/RCES/GVRNT-TNK/SG en vue d'une demande de proposition allégée pour la mise en place et/ou de dynamisation des comités d'usagers de l'eau (CUE) publié dans la revue des marchés publics N°4081 du vendredi 21 février 2025 page 44 dont la date limite de remise des offres était prévu le 26 février 2025 à 09 heures 00 munit TU est reporté au 07 mars 2025 à 9h 00 munit TU.

*Le Secrétaire Général,  
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés*

**Sayouba SAWADOGO**  
Administrateur Civil  
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### UNIVERSITE DANIEL OUEZZIN COULIBALY

DEMANDE DE PRIX N° 2025-02/UDOC/P/SG/PRM pour acquisition de billets d'avion au profit de l'Université Daniel OUEZZIN COULIBALY.  
 FINANCEMENT : Budget UDOC, Exercice 2025 - PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°4070 du lundi 10 février 2025.  
 DATE DE DEPOUILLEMENT : 17 février 2025 - NOMBRE DE PLIS RECUS : cinq (05).

N°	Soumissionnaires	Montants				Observations	Classement
		HTVA LU	HTVA CORRIGE	TTC LU	TTC CORRIGE		
1	EASY TRAVEL	Min : 2 720 000 Max : 28 150 000	-	-	-	Non conforme -disponibilité d'un véhicule de liaison et l'existence d'un local non prouvés.	-
2	AGENCE CHRIST VOYAGE (ACV)	Min : 2 536 600 Max : 23 303 800	-	-	-	Non conforme -Personnel non qualifié ; -disponibilité de matériel de communication, d'un véhicule de liaison et l'existence d'un local non prouvés.	-
3	UNITED OKAZ TOURISM Co Sarl	Min : 2 255 000 Max : 23 000 000	-	-	-	Non conforme Offre écartée en application de la circulaire N°2020-30/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020 car le montant sur la lettre de soumission diffère de celui figurant sur le devis estimatif.	-
4	Global Trade Compagny	-	Min : 2 700 000 Max : 29 700 000	Min : 2 700 000 Max : 29 700 000	-	Conforme	1 <sup>er</sup>
5	MAUBAH VOYAGES	-	Min : 2 705 000 Max : 29 775 000	Min : 2 705 000 Max : 29 775 000	-	Conforme	2 <sup>ème</sup>
<b>Attributaire</b>		<b>Global Trade Compagny, pour un montant minimum HTVA de deux millions sept cent mille (2 700 000) F CFA et un montant maximum HTVA de vingt-neuf millions sept cent mille (29 700 000) FCFA, avec un délai d'exécution courant l'année budgétaire 2025.</b>					



# **APPELS D'OFFRES**

## **DES MINISTRES ET INSTITUTIONS**

### **MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES**

**\* Marchés de Fournitures et Services courants**

**P. 8 à 18**

**\* Marchés de Prestations Intellectuelles**

**P. 19 à 22**

#### **Fournitures et Services courants**

#### **PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE AGRICOLE**

#### **Réalisation d'un film sur les activités réalisées par le PReCA durant sa mise en œuvre**

##### **AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS** **N°2025/02/DC/MARAH/SG/RPB075/PReCA**

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à réalisation d'un film sur les activités réalisées par le PReCA durant sa mise en œuvre.

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder soixante (60) jours calendaires.

3. La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et retirer gratuitement le dossier de demande de cotations auprès du Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone : 25 37 64 21/ 63 17 00 36 , 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, tous les jours ouvrables de 08 heures à 16 heures.

5. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, devront être remises au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet de Résilience et de Compétitivité Agricole (PReCA) ; Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Côté Ouest du monument des martyrs, Téléphone :

25 37 64 21/ 63 17 00 36 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, au plus tard **le 06 mars 2025 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

- La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
- Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

6. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) FCFA.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Coordonnateur**

**Adama SIRI**  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon



## OFFICE NATIONAL DE SECURISATION DES SITES MINIERS

### Fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ONASSIM

Avis de demande de prix  
N° 2025-001f/MSECU/SG/ONASSIM/DG/PRM DU 21/02/2025  
Financement : Budget de l'ONASSIM, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de l'Office national de Sécurisation des Sites miniers (ONASSIM).

1. Dans le cadre des activités de l'ONASSIM, le président de la Commission d'Attribution des Marchés lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ONASSIM tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Ladite prestation sera financée sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration et ayant une autorisation d'exploitation de restaurant délivré par le Ministère en charge du tourisme.

La prestation est constituée en lot unique intitulé : Fourniture de pause-café et pause déjeuner pour diverses activités de l'ONASSIM (marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : Quinze (15) jours/commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la PRM/ONASSIM dans le Bureau « COMMANDE PUBLIQUE » au 2ème étage de l'immeuble abritant la « pharmacie de l'AVENIR » et « VISTA BANK » à la cité 1200 logements à Ouagadougou juste après l'alimentation « LA SURFACE » téléphone : (226) 25 36 80 10 aux heures suivantes : de 7 H 30 à 16 H du Lundi au Vendredi.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'Agence comptable de l'ONASSIM sis au 2ème étage de l'immeuble abritant la « pharmacie de l'AVENIR » et « VISTA BANK » à la cité 1200 logements à Ouagadougou juste après l'alimentation « LA SURFACE » téléphone : (226) 25 36 80 10 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA auprès de l'Agence comptable de l'ONASSIM.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) F CFA devront parvenir ou être remises à la Personne Responsable des Marchés au Bureau « COMMANDE PUBLIQUE » sis au 2ème étage de l'immeuble abritant la pharmacie de « l'AVENIR » et « VISTA BANK » à la cité 1200 logements à Ouagadougou juste après l'alimentation « LA SURFACE », avant **le 10/03/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de 60 jours; à compter de la date de remise des offres.

8. Le montant prévisionnel est de : montant minimum dix millions (10 000 000) FCFA TTC; montant maximum vingt millions (20 000 000) FCFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés  
Président de la CAM

**Boureima BARRY**

## MINISTERE DE LA SECURITE

### Acquisition de matériels informatiques au profit du Système de Communication Intégré des Forces de Sécurité Intérieure

Avis de demande de prix  
N°2025-003-MSECU/SG/DMP du 21 février 2025  
Financement : Budget de l'Etat, Gestion 2025

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2025 du MSECU.

Le MSECU dispose de fonds sur le Budget de l'Etat, Gestion 2025 afin de financer l'acquisition de matériels informatiques au profit du SCIFSI et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

1. Le Directeur des Marchés Publics du MSECU sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour ledit objet.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le dossier est en lot unique : Acquisition de matériels informatiques au profit du SCIFSI.

Le délai de livraison est de soixante (60) jours et le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025.

3. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics du MSECU, avenue de l'indépendance 03 BP 7034 Ouagadougou 03 téléphone 25-50 53 71 et prendre connaissance des documents du DPX au guichet de la Direction des Marchés Publics, du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir le DPAO pour les informations détaillées.

5. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de DPX complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour chaque lot à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du MEFP, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 70 23 19 98.

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MATDS, au plus tard **le 10/03/2025 à partir de 9h00 mn GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de Un million (1 000 000) F CFA.

8. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante jours (60) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/03/2025 à partir de 9h00 mn GMT** dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Sécurité.

10. Le montant prévisionnel est de soixante dix millions (70 000 000) francs CFA.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

**Ramané PILABRE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite

### Fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à OUAGADOUGOU, KOUDOUGOU et ZINIARE au profit de la DGESS.

Avis de demande de prix à commandes  
N°2025-0002/MEF/SG/DMP du 26/02/2025  
Financement : Budget de l'Etat ; Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, exercice 2025, du Ministère de l'Economie et des Finances.

1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la fourniture de pause-café, pause déjeuner et location de salle à OUAGADOUGOU, KOUDOUGOU et ZINIARE au profit de la DGESS, tel que décrit dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les prestations sont en trois (03) lots :

Lot 01 : fourniture de pause-café, pause-déjeuner et location de salle à Ouagadougou au profit de la DGESS ;

Lot 02 : fourniture de pause-café et location de salle à Koudougou au profit de la DGESS ;

Lot 03 : fourniture de pause-café et location de salle à Ziniaré au profit de la DGESS

3- Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution est de trente (30) jours par commande.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51 du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 16h00.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11 à la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) FCFA pour chacun des lots 2 et 3 à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignements du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51.

6- Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 01 : cinq cent mille (500 000) franc CFA ;

Lot 03 : cent mille (100 000) franc CFA ;

Lot 02 : quatre-vingt-dix mille (90 000) francs CFA

devront parvenir ou être remises au guichet de renseignements de la Direction des Marchés Publics sis au Rez de chaussée de l'immeuble R+11 à la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA) téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70/64 91 35 51, avant le **10/03/2025 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7- Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

8- L'administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**NB : Les budgets prévisionnels sont :**

Lot 1 : Dix-sept millions cinq cent mille (17 500 000) francs CFA TTC ;

Lot 2 : Quatre millions (4 000 000) francs CFA TTC.

Lot 3 : Trois millions cinq cent mille (3 500 000) francs CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Moumouni TAO**

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

### Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).

#### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

Date de la Demande de Cotation :

Pays : Burkina Faso

Composante 2 : Moderniser ou améliorer les infrastructures matérielles et statistiques

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025\_009/MEF/SG/INSD/PHASAO/UGP-SPM

Référence STEP : BF-INSD-465194-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).
2. Le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) a pour objectif entre autres la modernisation du système statique national (SSN) et à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner un fournisseur pour l'acquisition de mobilier de bureau au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).
3. La passation du marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 70 75 78 20 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Spécialiste en passation des marchés du Projet sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE.
6. Les offres devront être remises au Spécialiste en passation des marchés du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE au plus tard le **vendredi 07 mars 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 00 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - > La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - > Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission en Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de quatre cent cinquante mille (450 000) Francs CFA.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - ✓ être en règle vis-à-vis de l'administration ;
  - ✓ respect des exigences relatives aux spécification techniques ;
9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou et le délai de livraison sera de soixante (60) jours.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Coordonnateur du PHASAO**

**Toubou RIPAMA**

#### Renouvellement de la licence antivirus au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

##### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

Date de la Demande de Cotation :

Pays : Burkina Faso

Composante 2 : Améliorer ou moderniser les infrastructures matérielles et statistiques

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Renouvellement de la licence antivirus au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025\_010/MEF/SG/INSD/PHASAO/UGP-SPM

Référence STEP : BF-INSD-465192-NC-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au renouvellement de la licence antivirus au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
2. Le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) a pour objectif entre autres la modernisation du système statistique national (SSN) et à ce titre, cet avis est publié en vue de sélectionner un fournisseur pour le renouvellement de la licence antivirus au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
3. La passation du marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, l'immeuble de à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 70 75 78 20 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Spécialiste en passation des marchés du Projet sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE.
6. Les offres devront être remises au Spécialiste en passation des marchés du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 00 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) Francs CFA.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - être en règle vis-à-vis de l'administration publique ;
  - respect des exigences relatives aux spécifications techniques demandées.
9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou dans les locaux de l'Institut national de la statistique et de la démographie et le délai de livraison sera de trente (30) jours.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

*Le Coordonnateur du PHASAO*

Toubou RIPAMA

#### Fourniture d'une connexion haut débit au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

##### AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

Date de la Demande de Cotation :

Pays : Burkina Faso

Composante 2 : Améliorer ou moderniser les infrastructures matérielles et statistiques

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Fourniture d'une connexion haut débit au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025\_012/MEF/SG/INSD/PHASAO/UGP-SPM

Référence STEP : BF-INSD-464936-NC-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à la fourniture d'une connexion haut débit au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
2. Le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) a pour objectif entre autres la modernisation du système statistique national (SSN) et à ce titre, cet avis est publié en vue de sélectionner un fournisseur pour la fourniture d'une connexion haut débit au profit de l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD).
3. La passation du marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 70 75 78 20 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Spécialiste en passation des marchés du Projet sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE.
6. Les offres devront être remises au Spécialiste en passation des marchés du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE au plus tard le **lundi 10 mars 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 10h 00 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission en FCFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - être en règle vis-à-vis de l'administration publique ;
  - avoir un agrément dans le domaine de la fourniture de connexion internet
  - respect des exigences relatives au cahier de charges
9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou et le délai de livraison sera de soixante (60) jours.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

**Le Coordonnateur du PHASAO**

**Toubou RIPAMA**

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Acquisition de conteneurs à usage d'archives au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

Date de la Demande de Cotation :

Pays : Burkina Faso

Composante 2 : Moderniser ou améliorer les infrastructures matérielles et statistiques

Source de financement : Banque Mondiale (Crédit N°IDA 6573 et DON N°IDA D 581)

Objet du Marché : Acquisition de conteneurs à usage d'archives au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).

Numéro de la Demande de Cotation : N°2025\_008/MEF/SG/INSD/PHASAO/UGP-SPM

Référence STEP : BF-INSD-465214-GO-RFQ

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le coût du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du marché relatif à l'acquisition de conteneurs à usage d'archives au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).
2. Le Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) a pour objectif entre autres la modernisation du système statique national (SSN) et à ce titre cet avis est publié en vue de sélectionner un fournisseur pour l'acquisition de conteneurs à usage d'archives au profit de l'Institut national de la statistique de la démographie (INSD).
3. La passation du marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale de Juillet 2016 Révision Novembre 2017, Août 2018, novembre 2020 et septembre 2023 ».
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de gestion du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, l'Immeuble de à l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE 01 BP 374 Ouagadougou 01 Tél. (226) 70 75 78 20 de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
5. Le dossier de demande de cotations en français peut être obtenu par les candidats intéressés auprès du Spécialiste en passation des marchés du Projet sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE.
6. Les offres devront être remises au Spécialiste en passation des marchés du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) sise à Ouagadougou, Immeuble de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (Rez de chaussée) sis à Ouaga 2000 sur l'Avenue Pascal ZAGRE au plus tard le **vendredi 07 mars 2025 à 09 heures 00 minutes TU** en un (1) original et trois (03) copies. L'ouverture des plis se fera à l'issue des dépôts des offres, dans les locaux du projet à partir de 09h 00 mn et les fournisseurs qui le souhaitent peuvent y assister.
  - La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée.
  - Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.
7. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission en Francs CFA ou dans une monnaie librement convertible d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA.
8. Les exigences en matière de qualifications sont :
  - ✓ être en règle vis-à-vis de l'administration ;
  - ✓ respect des exigences relatives aux spécifications techniques ;
  - ✓ avoir exécuté au moins un marché de nature et complexité similaire au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2024). Joindre les pages de garde et de signature des contrat ainsi que le procès verbal de réception y relatif.
9. Les offres resteront valables pendant soixante (60) jours pour compter de la date limite ci-dessus fixée pour leur remise. Les livraisons se feront à Ouagadougou et le délai de livraison sera de soixante (60) jours.
10. L'administration se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotation à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne point donner suite à cette demande de consultation sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PHASAO

Toubou RIPAMA

## BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR

### Gardiennage des locaux du BBDA à Ouaga et à Bobo Dioulasso

Avis de demande de prix :

n°2025-003/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRM du 24/02/2025

Financement : budget de Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, gestion 2025

Budget prévisionnel : 12 500 000 FCFA TTC

1. Le Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur lance une demande de prix ayant pour objet le gardiennage des locaux du BBDA à Ouaga et à Bobo Dioulasso.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le budget prévisionnel est de douze millions cinq cents (12 500 000) de francs CFA en TTC subdivisé comme suit :

- Lot 1 : sept millions cinq cent mille (7 500 000) (gardiennage des locaux du BBDA à Ouagadougou) ;
- Lot 2 : cinq millions (5 000 000) (gardiennage des locaux du BBDA à Bobo Dioulasso).

3. Le délai d'exécution du contrat couvre l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution de chaque commande est de trois (03) mois.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur Rue : rue 4.55 bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4, Tél : 25 30 22 23/05 00 95 83. Pays : Burkina Faso de 8 h 30 à 15 h 30 mn tous les jours ouvrables.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, Rue : rue 4.55 bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4, Tél : 25 30 22 23/05 00 95 83. Pays : Burkina Faso de 8 h 30 à 15 h 30 mn tous les jours ouvrables et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt-mille (20 000) francs CFA pour chacun des lots 1 et 2 au guichet n°1 de la caisse du BBDA. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : lot 1 : deux cent vingt-cinq mille (225 000) francs CFA et lot 2 : cent cinquante mille (150 000) francs CFA devront parvenir ou être remises de la Personne responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, 01 BP 3926 Ouagadougou 01, Tél 25 30 22, bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4 Rue 4.55, avant **le 10/03/2025 à 09heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**W. Joséphine TARNAGDA/BANGRE**

## BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR

### Acquisition de fournitures de bureau au profit du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur BBDA

Avis de demande de prix à commandes

N°2025-004/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRM du 24 février 2025.

Financement : Budget du BBDA, exercice 2025

1. Le Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de fournitures de bureau au profit du BBDA.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique avec un budget prévisionnel en toutes taxes comprises de : douze millions deux cent mille (12 200 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution est de 5 jours minimum et de vingt-un (21) jours maximums.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, 01 BP 3926 Ouagadougou 01, Tél 05 00 95 83, bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4 Rue 4.55.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, 01 BP 3926 Ouagadougou 01, Tél 25 30 22/05 00 95 83, bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4 Rue 4.55 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) francs au guichet N°1 du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur sise au secteur 4 Rue 4.55.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent soixante mille (360 000) francs CFA devront parvenir ou être remises de la Personne responsable des Marchés du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur, 01 BP 3926 Ouagadougou 01, Tél 25 30 22/05 00 95 83, bureau B9 à droite du bâtiment B de la villa de la victoire sise au secteur 4 Rue 4.55, avant **le 11/03/2025 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**La Personne Responsable des Marchés**

**W. Joséphine TARNAGDA/BANGRE**

## RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

### Fourniture et montage de pneus, batteries au profit de la RTB.

Avis de demande de prix  
N°2025-07/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM du 21/02/2025  
Financement : Budget de la RTB – Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture et montage de pneus, batteries tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont constituées d'un lot unique : fourniture et montage de pneus, batteries au profit de la RTB.

Montant prévisionnel : vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA ;

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : 30 jours par commande durant l'année budgétaire 2025.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Personne Responsable des Marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA auprès de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) francs devront parvenir ou être remises au Personne Responsable des Marchés publics de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69 avant le **10/03/2025 à partir de 9h00 mn GMT**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Célestin YARA**

## CENTRE NATIONAL DE TRANSFUSION SANGUINE

### Acquisition de boissons sucrée gazeuse au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

Avis de demande de prix à commande n°2025-005/MS/SG/CNTS/DG/DMP du 24/02/2025  
Financement : Budget CNTS, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics ; exercice 2025, du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

1. Le CNTS dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DDPX) lance une demande de prix à commande ayant pour objet l'acquisition de boissons sucrées gazeuses tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. L'acquisition est d'un lot unique : acquisition de boissons sucrées gazeuses au profit du Centre national de transfusion sanguine (CNTS).

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire, 2025 et le délai de livraison de chaque commande ne devrait pas excéder : vingt et un (21) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la DMP sis à Paspanga.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la DMP et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente (30 000) F CFA à l'Agence Comptable du CNTS.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent quatre-vingt mille (580 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au secrétariat de la DMP sis à Paspanga, au plus tard le **10/03/2025 à partir de 9h00 mn GMT**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Direction des marchés publics ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**NB** : Le montant prévisionnel du marché est de trente-neuf millions deux cent treize mille quatre-vingt-douze (39 213 092) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC).

**Le Directeur des Marchés Publics  
Président de la Commission d'attribution des marchés**

**Maurice TIENDREBEOGO**



### Fourniture de pièces de rechange et l'entretien-réparation des véhicules au profit du MTDPCE.

Avis de demande prix  
N°2025-005/MTDPCE/SG/DMP du 24 février 2025  
pour la passation de marchés à commandes  
Financement : Compte trésor N°443410000350 « DG-CPTIC-Coopération II CD.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE).

Le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques lance une demande de prix pour la fourniture de pièces de rechange et l'entretien-réparation de véhicules.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration (joindre obligatoirement un agrément de catégorie 2 « agrément technique pour la maintenance des véhicules légers » pour le lot 2).

Les prestations sont en deux (02) lots :

- Lot1 : fourniture de pièces de rechange pour les véhicules à quatre (04) roues ; d'un montant prévisionnel de trente et un millions (31 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot2 : entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues ; d'un montant prévisionnel de trente-six millions six cent cinquante mille (36 650 000) francs CFA TTC.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de validité du contrat est l'année budgétaire 2025 et le délai d'exécution est de 30 jours au plus tard pour chaque commande.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux : guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél : +226 25 49 01 38.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25 49 01 38 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot1, vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot2 auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 50-32-47-76.

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent mille (800 000) francs CFA pour le lot 1, neuf cent mille (900 000) francs CFA pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : guichet de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques sise à l'immeuble Armelle (projet ZACA), 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél +226 25-49-01-38, avant le **11/03/2025 à 09 heures 00 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai maximum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Brahima TRAORE**

### ACQUISITION DE VÉHICULES AU PROFIT DE LA LONAB

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°2024-003/LONAB/DG/DPS/DMA

1. La Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), a prévu dans son budget des fonds afin de financer l'acquisition de véhicules, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de véhicules au profit de la LONAB.
  2. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés, Exercice 2024 de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB).
  3. La LONAB sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'acquisition de véhicules au profit de la LONAB. L'acquisition de véhicules au profit de la LONAB se compose de deux (02) lots comme suit :
    - ✓ Lot 1 : Acquisition de neuf (09) véhicules de type 4X4 station wagon au profit de la LONAB ;
    - ✓ Lot 2 : Acquisition d'un véhicule Fourgon Capitonne au profit de LONAB.
- Le délai de livraison ne devrait pas dépasser cent vingt (120) jours.
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
  5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la LONAB, Direction des Marchés et des Approvisionnements (DMA) ; et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage, porte 302 nouveau bâtiment de 08 heures à 15 heures 30 minutes GMT.
  6. Les exigences en matière de qualifications sont précisées dans les DPAO.
  7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot 1, et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2, à l'adresse mentionnée ci-après : Direction des Marchés et des Approvisionnements, 3ème étage porte 302 du nouveau bâtiment de 8 heures à 15 heures. La méthode de paiement sera en espèce à la caisse de la LONAB sise au premier étage du nouveau bâtiment, porte 102.
  8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), 436, Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01, Service courrier, 1er étage, portes 104 à 105 – Ancien bâtiment au plus tard le **28/03/2025 à 09 heures 00 minute heure locale**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
  9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de douze millions (12 000 000) francs CFA pour le lot 1 et sept cent cinquante mille (750 000) francs CFA pour le lot 2 ; conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.
  10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
  11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **28/03/2025 à à partir 9 heures 15 minutes GMT** à l'adresse suivante : siège de la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB) – Rue du grand marché, 01 BP 68 Ouagadougou 01- Salle de traitement au 1er étage de l'ancien bâtiment.

**NB : Le budget prévisionnel par lot est de :**

- Lot 1 : quatre cent quatorze millions (414 000 000) francs CFA TTC ;
- Lot 2 : Trente millions (30 000 000) francs CFA TTC.

*Le Directeur des Marchés et des Approvisionnements  
Président de la CAM/LONAB*

**Siméon OUEDRAOGO**

**RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL EN INFORMATIQUE POUR APPUYER L'UGP WURI DANS LA CONDUITE D'ACTIVITES STRATEGIQUES LIEES AU DEVELOPPEMENT ET A L'APPROPRIATION DE SYSTEMES D'IDENTIFICATION BIOMETRIQUES**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**  
**N°2025- 002/MTDPCE/SG/DMP DU 24 FEVRIER 2025**  
**PROJET P169594**

**1.CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit et un don de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un Consultant individuel en informatique pour appuyer l'UGP WURI dans la conduite d'activités stratégiques liées au développement et à l'appropriation de systèmes d'identification biométriques.

**2.OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif principal de la mission est d'appuyer l'UGP WURI dans la mise en œuvre des activités stratégiques imminentes telles que le recrutement de l'intégrateur FID ainsi que les activités internes de préparation de l'écosystème national en matière de biométrie et d'identification unique électronique de la personne pour faciliter l'exploitation du système FID.

**3. PRINCIPALES TACHES & LIVRABLES**

Le Consultant, sous la supervision du Coordonnateur du Projet WURI, aura pour tâche essentielle de contribuer aux travaux de mise en place du système FID en partenariat avec l'équipe des Spécialistes en technologie de l'information de l'UGP WURI.

A cet effet, il devra notamment effectuer les tâches suivantes :

- participer aux travaux de recrutement de l'intégrateur du système FID ;
- apporter des connaissances et une expérience technique et professionnelle pour améliorer le système FID ;
- contribuer aux travaux effectués en interne par les Spécialistes de l'UGP du Projet WURI dans le cadre la mise en place du système FID ;
- conseiller et orienter le Projet WURI ainsi que ses partenaires sur le choix des technologies de développement informatique selon les normes et standards ;
- contribuer au développement des applications informatiques du Projet WURI et de ses partenaires ainsi que leur déploiement en production ;
- contribuer à la mise en place d'un environnement de démonstration de la biométrie ;
- contribuer à l'immersion et la formation des ingénieurs en informatique de l'Administration publique sur les questions de biométrie et d'identification unique électronique de la personne.

Les livrables attendus du consultant sont :

- les documents de conception et de développement des applications informatiques,
- le codes source des éventuelles applications informatiques développées,
- les rapports de transfert de compétences le cas échéant,
- les rapports mensuels,
- Le rapport final de la mission.

4. Le délai d'exécution de la mission est de dix-sept (17) mois à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de commencer des prestations. Le nombre de jours de travail effectif du consultant sera de vingt (20) jours calendaires par mois.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au Secrétariat de DMP/MTDPCE à l'adresse ci-dessous : 1er Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. 25 49 01 38 ou en écrivant à sanboupri@gmail.com

6. Le Directeur des Marchés publics du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (DMP/MTDPCE) invite maintenant les Consultants (Consultants individuels) à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Directeur des Marchés Publics du MTDPCE, datée et signée,
- un CV daté et signé faisant ressortir ses domaines de compétence.

**7. Profil du Consultant**

Le consultant recherché devra remplir les conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme de BAC+5 en informatique, ou tout autre diplôme jugé équivalent dans le domaine du génie logiciel ou de la sécurité des systèmes d'information ;
- avoir une expérience d'au moins cinq (05) ans dans la conception et le développement de systèmes d'information (conception d'architecture technique et mise en œuvre du système) ;
- avoir de solides connaissances et expériences en biométrie et/ou sur les applications d'identification de base ;
- avoir des connaissances sur les équipements d'acquisitions des données biométriques, les formats de stockage pour une interopérabilité entre les différents équipements ;
- avoir des connaissances approfondies sur les outils de conception des applications informatiques ;
- avoir des connaissances dans le domaine du Langage de modélisation unifié (UML) ;
- avoir une expérience dans la gestion de projet (planification et développement) et dans la gestion d'équipes ;
- avoir une bonne connaissance des approches agiles ;

## Prestations intellectuelles

- avoir des connaissances solides sur les langages de requête tels que SQL, PL/SQL et les systèmes de gestion de bases de données (SGBD) tels que PostgreSQL et de leurs outils d'administration ;
- avoir une expérience approfondie dans le développement des applications web et mobile Android ;
- avoir de solides connaissances en Spring Boot, et Angular ;
- avoir de solides expériences dans le développement des API ;
- avoir des connaissances en administration système et orchestration du déploiement des applications avec Kubernetes serait un atout ;
- avoir des connaissances sur Linux et sur les serveurs web Apache ;Avoir une expérience professionnelle dans un projet ou programme de développement serait un atout ;
- avoir de bonnes compétences écrites et orales en français. La connaissance de l'anglais est un atout ;
- être capable de travailler de manière autonome et en équipe dans un environnement dynamique ;
- disposer d'excellentes compétences en communication écrite et orale ;
- faire preuve de rigueur et d'organisation dans le suivi des tâches et des projets ;
- avoir un bon esprit d'analyse et de résolution de problèmes complexes ;
- être passionné par l'innovation technologique et l'amélioration continue des systèmes d'information.

**N.B.** : Les critères d'évaluation de la manifestation d'intérêt sont :

- Qualifications générales du Consultant individuel .....30 points
- Adéquation de l'expertise et de l'expérience du Consultant pour la mission.....60 points
- Expérience dans un Projet financé par les PTF dans le domaine de développement des applications informatiques ou choix des technologies de développement informatique .....10 points

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

8. L'attention des consultants intéressés est attirée sur l'article III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les FPI pour les Emprunteurs, cinquième édition de septembre 2023 (Règlement de passation de marchés), exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

9. Un Consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte (7.36 et 7.37), en accord avec les règles et procédures définies dans le règlement de la Banque mondiale en passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), cinquième édition de septembre 2023.

10. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du Secrétariat de la Direction des Marchés publics du Ministère de la Transition digitale, des Postes et des Communications électroniques (DMP/MTDPCE), sis 1er Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. 25 49 01 38, E-mail : sanboupri@gmail.com aux jours ouvrables de 08 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 14 heures à 16 heures.

11. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **13/03/2025 à 9heures 00** avec la mention « Réponse à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant individuel en informatique pour appuyer l'UGP WURI dans la conduite d'activités stratégiques liées au développement et à l'appropriation de systèmes d'identification biométriques ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Brahima TRAORE**

**Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (PGDEEE) du PACTIGITAL**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

N° 2025-004/MTDPCE/SG/ PB-DICE/PACTDIGITAL du 21 février 2025

Source de financement : IDA Crédit N°74620-BF  
Référence STEP : N° BF-PACTDIGITAL-475978-CS-INDV

**1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale pour le Développement pour financer le coût du Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat suivant « Recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (PGDEEE) du PACTIGITAL »

**2. OBJECTIF DE LA MISSION**

L'objectif général de la mission est de doter le PACTDIGITAL d'un Plan de gestion des Déchets d'Equipements électriques et Electroniques pour la mitigation des risques et impacts environnementaux et sociaux liés aux activités du Projet.

**3. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus de cette mission sont :

- une cartographie des sources de production des DEEE dans le cadre de la mise en œuvre du projet est réalisée;
- une typologie des déchets d'équipements électriques et électroniques générés par le projet est décrite ;
- une évaluation de la production des déchets électroniques et électriques est faite;
- les principaux acteurs intervenant dans la chaîne de gestion des DEEE dans la zone d'intervention du projet et les principaux systèmes de gestion des DEEE qui y existent sont identifiés.
- le cadre politique, juridique et institutionnel de la gestion des DEEE est analysé;
- les impacts et risques environnementaux associés aux DEEE sont décrits;
- les acteurs clés sont consultés et leurs suggestions sont recueillies pour assurer une mise en œuvre effective et efficiente du plan et une gestion durable des DEEE ;
- un plan opérationnel de gestion des DEEE est proposé et inclus :
  - o la procédure collecte, le transport, le stockage, le recyclage et la revalorisation, et l'élimination des déchets) ;
  - o les rôles et responsabilités des acteurs de mise en œuvre;
  - o le programme de formation et de sensibilisation des acteurs ;
  - o le mécanisme de contrôle et de suivi de la mise en œuvre du PGDEEE ;
  - o le calendrier de mise en œuvre du PGDEEE ;
  - o le budget de mise en œuvre du PGDEEE.

4. Le délai d'exécution de la mission est de quarante-cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service pour commencer les prestations.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat du PACTDIGITAL-BF à l'adresse ci-dessous : sis à Ouagadougou à la cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98 ou en écrivant à maxime.belem@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.

6. La Coordinatrice du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL-BF) invite maintenant les consultants (Consultants individuels) à manifester leur intérêt à fournir les services. Les consultants intéressés devraient fournir des renseigne-

ments démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services.

Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :  
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée, datée et signée;  
- un CV daté et signé faisant ressortir ses domaines de compétence en rapport avec la mission soutenue par des preuves.

NB : Les critères d'évaluation de la manifestation d'intérêt sont :

- Qualifications générales du Consultant individuel .....30 points
- Adéquation de l'expertise et de l'expérience du Consultant pour la mission.....70 points

L'administration se réserve le droit de procéder à toute vérification jugée utile et toute fausse information sera traitée conformément aux textes en vigueur.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur l'article III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), cinquième édition de septembre 2023 exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

8. Un consultant sera sélectionné suivant la méthode de Sélection de Consultants individuels par mise en concurrence ouverte (7.36 et 7.37), en accord avec les règles et procédures définies dans le règlement de la Banque mondiale en passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), cinquième édition de septembre 2023.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du Secrétariat du PACTDIGITAL, sise à la Cité AZIMO, 05 BP 6344 Ouagadougou 05, Tél. 25 37 47 98, E-mail : maxime.belem@tic.gov.bf aux jours ouvrables de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.

10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard **le 13 février 2025** avec la mention « réponse à la manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration du plan de gestion des déchets d'équipements électriques et électroniques (PGDEEE) du PACTIGITAL ».

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

**Haoua OUATTARA/DAMA**

Chevalier de l'Ordre du Mérite des Arts,  
des Lettres et de la Communication

## AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

### AGENCE POUR LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT COMMUNAUTAIRE

#### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2025

##### AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES AU TITRE DE LA GESTION BUDGETAIRE 2025

1. Le Directeur Général de l'APEC agissant au nom et pour le compte de son Etablissement Public désigné par le terme « autorité contractante » exécute au titre de la gestion budgétaire 2025, un programme de passation des marchés publics, par voie d'appel public à la concurrence (appels d'offres, demande de manifestation d'intérêt) relatif aux activités suivantes :

#### A. PRESTATIONS INTELLECTUELLES

Néant

#### B. FOURNITURE DE BIENS ET SERVICES COURANTS

Néant

#### C. MARCHES DE BIENS ET EQUIPEMENT

Néant

#### D. MARCHES DE TRAVAUX

Néant

2. Pour toute demande de renseignements complémentaires, les éventuels soumissionnaires sont priés de s'adresser à la Personne Responsable des Marchés de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire à Ouagadougou.

*La Personne Responsable des Marchés*

**André MILLOGO**

Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

### MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

#### COMMUNIQUE N° 2025-004/MEBAPLN/SG/DMP du 25/02/2025

Le Directeur des Marchés Publics, Président de la commission d'attribution des marchés du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales, porte à la connaissance des candidats à l'**Appel d'Offres Ouvert International Accélééré N°2025-001/MEBAPLN/SG/DMP du 28/01/2025 pour l'impression de manuels scolaires du préscolaire et du primaire du Burkina Faso au profit de la DGQEP**, parue dans le quotidien des marchés publics n° 4072 du 10/02/2025 que des erreurs ont été constatées dans le dossier et que la date d'ouverture initialement prévue pour le **lundi 10/03/2025** est reportée au **lundi 20 mars 2025**.

Par ailleurs, ceux qui avaient déjà payé le dossier sont priés de passer récupérer le nouveau dossier au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84. Il s'excuse des éventuels désagréments et sait compter sur la compréhension de tous.

*Le Directeur des Marchés Publics*

**Nicolas SYAN**

Chevalier de l'ordre du Mérite, de l'Economie et des Finances



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

* <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b>	<b>P. 23 à 25</b>
* <b>Marchés de Travaux</b>	<b>P. 26 à 29</b>
* <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>	<b>P. 30 à 36</b>

### Fournitures et Services courants

#### REGION DES CASCADES

#### ACQUISITION DE MATERIELS SCOLAIRES POUR LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA REGION DES CASCADES.

##### Avis de demande de prix

N° 2025-002/RCAS/CR/SG /PRM du 24/01/2025

Financement : Budget du Conseil régional, Gestion 2024  
(Subvention Fonds Miniers pour le Développement Local).

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du conseil régional des cascades.

1. Le conseil régional des cascades lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales au moins et pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se composent comme suit :

Lot unique : « acquisition de matériels scolaires pour les Etablissements scolaires de la Région des Cascades » ; pour un montant prévisionnel de Quinze millions cinq cent mille (15 000 000) franc CFA

3. Les exigences en matière de qualifications sont : Sans objet.

4. Le délai de livraison est de soixante (60) jours.

5. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés publics;

Téléphone : 20 91 16 19 /71 68 56 05.

6. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de Trente (30 000) FCFA à la trésorerie régionale des cascades à Banfora. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remise à la Personne Responsable des Marchés du Conseil Régional des Cascades au plus tard **le 10/03/2025 à 09heures 00mn.**

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

• Lot unique : Sept cent cinquante mille (750 000) FCFA  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres

**Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I,**

**Hamadou DICKO**  
Administrateur civil

## REGION DU CENTRE

### Acquisitions de fournitures de bureau, de divers matériels spécifiques et de consommables informatiques pour les examens et concours scolaires au profit de la DRESFPT du Centre

Avis de demande de prix  
N° 2025- 00001/MATM/RCEN/GVTO/SG  
Financement : budget de l'Etat, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, de la Direction Régionale des Enseignements secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Centre.

1. La Direction Régionale des Enseignements secondaire, de la Formation professionnelle et technique du Centre dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : acquisitions de fournitures de bureau, de divers matériels spécifiques et de consommables informatiques pour les examens au profit de la DRESFPT du Centre tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en deux lots répartis comme suit :

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau et de divers matériels spécifiques pour l'organisation des examens et concours scolaires au profit de la DRESFPT du Centre.

Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques pour l'organisation des examens et concours scolaires au profit de la DRESFPT du Centre. Les montants alloués sont de vingt-deux millions (22 000 000) de francs CFA TTC pour le lot (1) et de seize millions (16 000 000) de francs CFA TTC pour le lot (2).

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder vingt (20) jours pour le lot 1 et vingt (20) jours pour le lot 2.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT du Centre, contact : 63 83 85 15 et 78 27 28 05.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau du Chef de service de Gestion des Ressources Financières et Matérielles de la DRESFPT du Centre sis à Kilwin (route de Ouahigouya), moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2, auprès du Régisseur à la Direction Générale du Contrôle des marchés Publics 01 BP 85 Ouagadougou 01.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le candidat.

6. Les offres sont présentées en un (01) original et trois (03) copies conformément aux données particulières de la demande de prix.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Adresse : Secrétariat du Secrétaire Général du Gouvernorat du centre, Avenue : Maurice YAMEOGO

Ville : Ouagadougou Numéro de téléphone : (226) 25 30 34 34 / 25 30 34 44

Au plus tard **le 10/03/2025 à 9 h TU.**, en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **10/03/2025 à 9 h TU** à l'adresse suivante : Salle de réunion du Gouvernorat du Centre, Avenue : Maurice YAMEOGO Ville : Ouagadougou

*La Secrétaire Générale, présidente de la  
Commission d'Attribution des Marchés de la Région du Centre*

**Aïssata Angelina TRAORE**  
Administrateur Civil  
Officier de l'Ordre de l'Étalon



**Acquisition et installation de climatiseurs**

**Avis de demande de prix  
N° 2024-08/MS/SG/CHUR-OHG du 21/02/2025  
Financement : Budget du CHUR de Ouahigouya, exercice 2025**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, du centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya.

1. Le centre hospitalier universitaire régional de Ouahigouya lance une demande de prix ayant pour objet ACQUISITION ET INSTALLATION DE CLIMATISEURS AU PROFIT DU CHUR-OHG d'un montant prévisionnel de vingt millions (20 000 000) Francs CFA TTC au profit du CHUR DE OUAHIGOUYA tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du directeur des marchés publics ; Téléphone : 74 93 13 24.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact 74 93 13 24) et moyennant paiement d'un montant non remboursable au prix de trente mille (30 000) FCFA à l'agence comptable .En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, devront parvenir ou être remise à la Direction des Marchés Publics sise au 1er étage de l'Administration (contact : 74 93 13 24) **le 10/03/2025 avant 09 heures 00 mn.** Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : six cent mille (600 000) FCFA.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Directeur des marchés publics,  
Président de la Commission d'Attribution des marchés**

**W. Claude OUEDRAOGO**  
Administrateur des Hôpitaux et des Services de Santé

**COMMUNE DE OUAGADOUGOU**

**COMMUNIQUE**

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2025-12/CO/M/DCP  
Transport des déchets au Centre de Traitement et de valorisation des Déchets de la Ville de Ouagadougou**

Le Directeur de la Commande Publique de la Commune de Ouagadougou, Président de la Commission d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance des candidats intéressés par l'Avis d'Appel d'Offres Ouvert N°2025-12/CO/M/DCP relatif au transport des déchets au Centre de Traitement et de valorisation des Déchets de la Ville de Ouagadougou publié à la page 37 du quotidien N°4060 du jeudi 23 janvier 2025, que ledit avis est annulé suivant la Décision N°2025-L0041/ARCOP/ORD du 29 janvier 2025.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés de la Commune de Ouagadougou s'excuse des désagréments que cette annulation pourrait entraîner.

**Le Président de la Commission d'Attribution  
des Marchés**

**Aristide B. A. OUEDRAOGO**

### Travaux de de réalisation d'ouvrages de franchissement sur la piste rurale : Gouindougouba-Gouindougouni (lot unique)

Avis de demande de prix  
N°2025-001/RCAS/CR/SG/PRM  
Financement : Budget de la région des Cascades  
(Subvention FMDL), Gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion, 2025 du Conseil Régional des Cascades.

1. La Personne Responsable des Marché lance une demande de prix ayant pour objet des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales détenant un agrément de type T2 pour le lot unique, valable dans la région des Cascades, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en Lot unique:

-Lot unique : travaux de réalisation d'ouvrages de franchissement sur la piste rurale Gouindougouba-Gouindougouni, pour un montant de cent dix-huit millions huit cent soixante-quinze mille (118 875 000) F.CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés sis au Conseil Régional des Cascades.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés du Conseil Régional des Cascades tous les jours ouvrables entre 07 h 30 mn à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 00 mn et le vendredi de 14 h 00 mn à 16 h 30 mn.

5. Tout soumissionnaires éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le Bureau de la Personne responsable de la Commande Publique sis au Conseil Régional des Cascades et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) francs CFA pour le lot unique, à la Trésorerie Régionale des Cascades. En cas d'envoi par poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

6. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois millions (3 000 000) francs CFA, devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne Responsable des Marchés sis au Conseil Régional des Cascades, avant **le 10/03/2025 à 9 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de cent vingt (120) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*Le Président de la Commission d'Attribution des marchés P/I*

**Hamadoun DICKO**  
Administrateur Civil

### Travaux de réalisation et réhabilitation de forages au profit de la Commune Rurale de SAABA

Avis de demande de prix  
n°2025-04/RCEN/PKAD/CRS/M/SG/PRM DU 12/02/2025  
Financement : Budget communal, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune Rurale de Saaba.

1. La Commune Rurale de Saaba lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de catégorie Fn pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant du budget prévisionnel toutes taxes comprises est de huit millions cent quinze mille trois cent soixante-douze (8 115 372) FCFA pour le lot 01 et quatorze millions deux cent cinquante mille (14 250 000) F CFA pour le lot 02, Les travaux sont composés en plusieurs lots repartis dans les villages de la commune rurale de SAABA.  
Lot 1 : Travaux de réhabilitation du forage du CEG de TANSOBTENGA en forage équipé de pompe solaire ;  
Lot 2 : Travaux de réalisation de forage équipé en pompe solaire plus raccordement au CSPS de ZAKIN

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tél.70700735.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) FCFA par lot auprès de la Régie des recettes de la Mairie de Saaba.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cent soixante mille (160 000) FCFA pour le lot 01 et de deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA pour le lot 02, devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la PRM, tél ; avant **le 10/03/2025 à 9 heures 00.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés**

**RAMDE Laré**

Chevalier de l'Ordre de mérite Burkinabé

### Travaux de construction d'infrastructures scolaires au profit de la commune rurale de Saaba

**Avis de demande de prix**  
**n°2025-05/RCEN/PKAD/CRS/M/SG/PRM DU 12 02 2025**  
**Financement : Budget communal, gestion 2025**

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune Rurale de Saaba. La Commune Rurale de Saaba lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés de catégorie B1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant du budget prévisionnel toutes taxes comprises est de

Vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) francs CFA pour chacun des lots 01 et 02,

Trente millions (30 000 000) francs CFA pour le lot 03,

Quarante millions (40 000 000) francs CFA pour le lot 04. et

Vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC pour le lot 5

Les travaux sont composés en cinq (05) lots repartis dans les villages de la commune rurale de Saaba composés comme suite :

LOT 1 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe au CEEP ;

LOT 2 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe à l'école Lagamtaba ;

LOT 3 : Travaux de construction de trois (03) salles de classe équipées à Nioko 1 ;

LOT 4 : Travaux de construction de quatre (04) salles de classe au Lycée municipal de Gonsé ;

LOT 5 : Travaux de construction de deux (02) salles de classe à l'école primaire de Gonsé

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-vingt-dix (90) jours pour chacun des lots.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés. Tél. :70700735.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (50 000) FCFA pour chacun des lots 1 à 5 auprès de la Régie des recettes de la Mairie de Saaba.

6. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) FCFA pour les lots 01 et 02, six cent mille (600 000) FCFA pour le lot 03, huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 04 et trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 05 devront parvenir ou être remises à l'adresse du bureau de la PRM, tél :70700735 ; avant **le 10/03/2025 à 09 heures** ; L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission Communale  
d'Attribution des Marchés**

**RAMDE Laré**

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

### Travaux de réalisation d'infrastructures hydrauliques au profit de la commune de Zoungou

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N°2025 001/RPCL/PGNZ/CZNG/M/PRM  
Financement : FMD, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Zoungou.

1- La mairie de Zoungou lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans la catégorie Fn1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en lot unique : Travaux de réalisation de deux forages positifs à Zoungou centre et à Zorbimba au profit de la commune de Zoungou.

3- Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

4- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Zoungou.

5- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Zoungou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) F CFA à la Trésorerie Provinciale de Zorgho. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6- Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse dans le bureau de Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Zoungou, avant **le 10/03/2025 à 9 heures 00**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**Nb** : montant prévisionnel : **12 771 978 F CFA TTC**

*Le Président de la Commission d'attribution des marchés*

**YALAWEGO Youssouf**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires de la Commune de Gomboro pour l'année 2025**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2025- 01/R.BMH/P.SUR/C.GBR**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre de l'année 2025, la Commune de Gomboro souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/ prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotations et de consultation de consultants pour les domaines ci-après :

**Fournitures et équipements**

- Lot 1 Achat de médicaments
- Lot 2 Acquisition de consommables informatiques
- Lot 3 Achat de fournitures de bureau pour la mairie
- Lot 4 Acquisition de petit matériel et outillage pour les CSPS
- Lot 5 Acquisition de matériel et outil de communication pour les VDP
- Lot 6 Frais de communication pour les élus
- Lot 7 Frais de communication pour les administratifs
- Lot 8 Entretien et réparation de véhicules à 2 roues pour la Mairie
- Lot 9 Maintenance et réparation de matériel informatique
- Lot 10 Livraison de pause-café lors des sessions et autres cérémonies
- Lot 11 Photocopie et reliure de divers documents administratifs pour la Mairie
- Lot 12 Acquisition de matériel et mobilier de bureau
- Lot 13 Acquisition de matériel informatique de bureau

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux entreprises à jour vis-à-vis de l'administration.

La Commune de Gomboro rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier composé de :

- 1) Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la délégation spéciale de la commune de Gomboro indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2) Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3) Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5) Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6) Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs /prestataires ainsi que la précision du lot concerné» devront parvenir ou être remises auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein de l'annexe de la mairie de Gomboro, sis à Toma tél : 71 25 88 01 au plus tard **le 05/03/2025 à 09 heures GMT.**

**La Personne Responsable des Marchés**

**Eric Giscard GUIRE**  
Secrétaire Administratif

### Constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la commune de Tiéfora au cours de l'année 2025.

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2025-001/RCAS/PCMO/C-TFR/M/SG du 21/01/2025**

Le présent avis à manifestation d'intérêt fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés de la Commune de Tiéfora, gestion 2025.

La Commune de Tiéfora lance le présent avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants au cours de l'année 2025.

La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes morales et physiques ne figurant pas sur la liste des prestataires défaillants ou exclus de la commande publique et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.

Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine.

N°	Domaines	Composition du dossier
01	Fournitures de bureau	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Tiéfora ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat</li> </ul>
02	Achat de lubrifiant et combustibles	
03	Produits d'entretien ménager	
	Entretien et réparation de matériels, outillages et mobiliers	
04	Acquisition de petits matériels, outillages et mobiliers	
05	Pause-café et Pause déjeuner lors des cérémonies et réception à la mairie de Tiéfora	
06	Entretien de bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;</li> <li>- une copie de l'agrément technique dans le domaine</li> <li>- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Tiéfora ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat</li> </ul>
7	Entretien et réparation de véhicules à deux (02) roues	
8	Entretien et réparation de véhicules à quatre (04) roues	
9	Acquisition de véhicule à deux (02) roues	
10	Maintenance informatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Tiéfora ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat</li> </ul>
11	Impression de valeurs inactives, cartes de familles, registres des actes d'état civil et divers registres au profit des services de la mairie	
12	Suivi-contrôle des travaux d'ouvrages hydrauliques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;</li> <li>- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Tiéfora ;</li> <li>- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat</li> </ul>
13	Formation du personnel administratif	
14	Forages (réalisation et réhabilitation)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'extrait du registre et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation ;</li> <li>- Une copie de l'attestation d'inscription à l'ordre dans le domaine si le candidat en possède</li> <li>- une lettre de demande d'inscription sur la liste des candidats aux procédures de demandes de cotations adressée à Monsieur le Président de la Délégation Spéciale de la commune de Tiéfora</li> <li>- une présentation de l'entreprise faisant ressortir l'adresse complète et la situation géographique du candidat</li> <li>- une copie de l'agrément technique dans le domaine</li> </ul>

Les personnes morales ou physiques ayant déjà déposé une offre de services à la Mairie de Tiéfora sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises :

Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française dont un (01) original et deux (02) copies, sous pli fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt N°2025-001/RCAS/PCMO/C-TFR/M/SG du 21/01/2025 pour la constitution d'une liste de candidats aux procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants de la Commune de Tiéfora au cours de l'année 2025 », devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Tiéfora, téléphone 78-30-13-08, au plus tard **le 05/03/2025 à 09h00mn T.U.**

Une commission siègera pour arrêter la liste des candidats par domaine.

Les candidats retenus seront consultés de manière rotative suivant l'existence de la procédure de demande de cotations ou de consultation de consultants dans le domaine choisi au cours de l'année 2025.

En cas de nécessité, la liste sera actualisée au cours de l'année 2025 et les nouveaux candidats retenus ne pourront être consultés que si ceux figurant sur la liste initiale ont tous été consultés.

Au cas où les nouveaux candidats sont retenus dans un domaine nouveau autre que les précédents, ils seront consultés sans attendre la fin de la rotation de la liste initiale. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne sera pas responsable de la non réception de l'offre.

La commune de Tiéfora se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt à ce présent avis à manifestation d'intérêt.

**Personne Responsable des Marchés**

**Nouhoun HEMA**  
Adjoint Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires au profit de la Mairie de Djigouèra au titre de l'année 2025**

**Avis de manifestation d'intérêt  
n°2025-02/RHBS/PKND/CDJGR/M/SG**

Dans le cadre de l'exécution du budget exercice 2025, la Mairie de Djigouèra souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demandes de cotations. La Mairie de Djigouèra, rappelle aux fournisseurs et prestataires qu'ils doivent produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Président de la Délégation Spéciale de Djigouèra, indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi;
- 3- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 4- Une copie du registre de commerce de commerce et de crédit mobilier (RCCM).

**Prestations de services**

Lot 01 Gardiennage et surveillance des locaux de la mairie  
Lot 02 Fourniture de pause-café et déjeuner

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier complet sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis de constitution de la base de données ainsi que les précisions du lot concerné » au bureau de la Personne Responsable des Marchés de Djigouèra au plus tard **le 10 mars 2025 à 10 h 00 mn.**

**TRAORE Djakaridja**  
Adjoint Administratif



**Constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025**

**Avis d'appel à manifestation d'intérêt  
N°2025-01/MESFPT/RSUO/DRESFPT-SO/DPESFPT-IB/SGRFM  
du 31/01/2025**

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2025, la DPESFPT-IB lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025.

L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs/Consultants que la DPESFPT-IB pourra contacter dans le cadre de consultations restreintes pour la réalisation des travaux, la fourniture des biens et services et pour la réalisation de services de prestations intellectuelles.

2. Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans au moins l'un des domaines ci-après :

- fourniture de produits pour informatiques et péri-informatiques ;
- fourniture de produits d'entretien et de nettoyage
- fournitures de bureau
- fourniture de matériel et mobilier de bureau ;
- fourniture de matériels informatiques (agrément exigé);
- entretien, maintenance de matériels informatiques ;
- entretien, maintenance circuit électrique ;
- nettoyage des bâtiments ;
- location de salles

3. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé portant uniquement la mention « Appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires pour l'année 2025 de la DPESFPT-IB. Elles devront comporter les informations et pièces ci-après concernant le soumissionnaire :

- le domaine principal de soumission ;
- une description détaillée de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce pour les personnes morales ;
- l'agrément technique dans le domaine s'il y a lieu ;
- un contact téléphonique permanent.

Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de service sont invitées à les compléter avec les informations et pièces requises.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la direction provinciale de l'enseignement secondaire, de la formation professionnelle et technique du ioba/ Service de gestion des Ressources Financière et matérielle à l'adresse ci-après : Dano au secteur n° 02. Tél : (+226) 73 48 50 29/75 43 31 69 de 8h30 mn à 15h30 mn tous les jours ouvrables.

5. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus indiqué au plus tard **le 05/03/2025 à 09 heures 00 minute**

6. La Direction Provinciale des Enseignements Post-primaire et Secondaire du ioba se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Chef de service de gestion des ressources  
Financière et matérielle**

**Yirbeen DABIRE**  
Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

### Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la DPEPPNF/Noumbiel pour l'année 2025

#### Avis à manifestation d'intérêt N° 2025- 01/MEBAPLN/SG/DREPPNF-SUO/DPEPPNF-NBL

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés publics (PPM) Exercice 2025, la Direction Provinciale de l'Education Pré-scolaire, Primaire et Non Formelle du Noumbiel (DPEPPNF/Noumbiel) lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de biens et services à consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants.

2. L'objectif principal de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Prestataires/Fournisseurs que la DPEPPNF/Noumbiel pourra consulter dans le cadre de ses procédures de demande de cotation et de consultation de consultants au titre de l'année budgétaire 2025.

3. Peuvent faire acte de candidature, les fournisseurs et prestataires ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants ou exclus de la commande publique, en règle vis-à-vis de l'administration fiscale et spécialisés dans les domaines ci-après :

1. Fourniture de bureau
2. Produit d'entretien
3. Fourniture informatique
4. Mobilier et matériel de logement et de bureau
5. Matériel informatique de bureau
6. Pause-café et pause déjeuner
7. Nettoyage de bâtiment
8. Entretien et maintenance de véhicule à quatre roues
9. Réalisation de parking
10. Suivi contrôle de réalisation de parking
11. Travaux de construction de bâtiments
12. Suivi contrôle des travaux de construction de bâtiments
13. Entretien et maintenance de matériel informatique et péri-informatique
14. Entretien et maintenance de véhicule à deux roues
15. Entretien et maintenance de climatiseur

4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux fournisseurs et prestataires remplissant les critères suivants :

- Être légalement constitué;
- Être du domaine indiqué par le présent avis à manifestation d'intérêt;
- Disposer d'un agrément technique ou l'autorisation d'exercer dans le domaine s'il y a lieu.

5. Les dossiers de candidature devront comporter des informations et pièces ci-après:

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à monsieur le Directeur Provinciale de l'Education Pré-scolaire, Primaire et Non Formelle du Noumbiel précisant le lot et le domaine d'activités du candidat;
- Une présentation de l'entreprise indiquant obligatoirement son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi, contact téléphonique permanent;
- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document;
- Une copie du Registre de commerce et de crédit mobilier;
- Une copie de la certification d'immatriculation identifiant financier unique (IFU),

6. Les fournisseurs et prestataires ayant déjà déposé des offres de services auprès de la DPEPPNF/Noumbiel sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les fournisseurs et prestataires éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt en vue de Constitution d'une base de données de fournisseurs/prestataires de la DPEPPNF/Noumbiel pour l'année 2025 ainsi que la précision du lot concerné ».

8. Les dossiers de candidatures doivent être déposés auprès du gestionnaire à la DPEPPNF/Noumbiel au plus tard **le 05/03/2025 à 09 heures GMT.**

9. La DPEPPNF/Noumbiel se réserve le droit de ne pas donner suite à une quelconque offre reçue.

**Le Gestionnaire**

**Elie ZONGO**

Conseiller d'Intendance Scolaire et Universitaire

### Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2025

#### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025 - 001/RSHL/PYGH/CMSL/M/SG

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2025, la commune de Mansila prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2025.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
  - Matériel, fournitures et outillages divers ;
  - Matériel et fournitures informatiques ;
  - Services courants ;
  - Prestations intellectuelles ;
  - Travaux de construction bâtiment ;
  - Travaux hydrauliques...
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
  - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Mansila ;
  - Une présentation de l'entreprise ;
  - Une copie de l'agrément ou l'autorisation au cas échéant
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Mansila : préciser le domaine concerné » auprès du Secrétariat General de la Mairie de la commune de Mansila. Tel : 73 83 52 22. Au plus tard **le 05/03/2025 à 09 heures GMT.**

*La Personne responsable des Marchés,*

**Roland KOUNIO**  
Secrétaire Administratif

**CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU**

**COMMUNIQUE RECTIFICATIF**

La Personne responsable des marchés du Centre hospitalier régional de Koudougou par intérim, Président de la commission d'attribution des marchés, téléphone +226 71 89 95 96, informe les candidats de la DEMANDE DE PRIX N° 2025-005/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM DU 21/janvier /2025

publié dans la revue des marchés publics n° 4065 du jeudi 30 janvier 2025 que :

**Au lieu de :**

**LOT 02 : acquisition d'imprimés administratifs au profit du Centre Hospitalier Régional de Koudougou.**

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU (en FCFA)		MONTANT CORRIGE (en FCFA)		Ecart	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
ABI Sarl	12 289 500		12 387 000	14 616 660	97 500	3 <sup>ème</sup>	Non-respect des quantités à l'Item 4 ; 435 proposé au lieu de 500
SOKOF Sarl	11 993 000		11 993 000	14 151 740	0	2 <sup>ème</sup>	Conforme
ZITI SERVICES		14 109 850		14 109 850	0	1 <sup>er</sup>	Conforme
ETS KOUKA VICTOR	14 082 200		14 082 200	16 616 996	0	4 <sup>ème</sup>	Conforme

**Lire**

**LOT 02 : acquisition d'imprimés administratifs au profit du Centre Hospitalier Régional de Koudougou.**

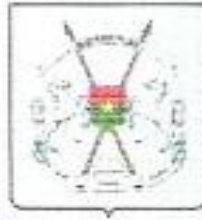
SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU (en FCFA)		MONTANT CORRIGE (en FCFA)		Ecart	Classement	Observations
	Hors taxe	TTC	Hors taxe	TTC			
ABI Sarl	12 289 500		12 387 000	14 616 660	97 500	3 <sup>ème</sup>	Non-respect des quantités à l'Item 4 ; 435 proposé au lieu de 500
SOKOF Sarl	11 993 000		11 993 000	14 151 740	0	2 <sup>ème</sup>	Conforme
ZITI SERVICES		14 109 850		14 108 500	0	1 <sup>er</sup>	Conforme
ETS KOUKA VICTOR	14 082 200		14 082 200	16 616 996	0	4 <sup>ème</sup>	Conforme
STC Sarl		15 921 150		15 921 150	0	Non classé	<b>Offre technique non conforme</b> Incohérence des références sur la caution au lieu de N°2025-05/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM il est écrit N°2025-05/MS/SG/CHR-KDG/DG/DMP
EBAF	14 668 800		14 668 800		0	Non classé	<b>Offre technique non conforme</b> Incohérence des références sur la caution au lieu de N° 2025-005/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRM il est écrit N°2025-005/MS/SG/CHUR-OHG/DG/DMP

**Attributaire : ZITI SERVICES. Au terme de l'analyse financière, l'offre de ZITI SERVICES est retenue** Pour un montant de seize millions deux cent vingt-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq (16 225 885) Francs CFA TTC après une augmentation de 14,99 de l'offre financière induisant une augmentation des quantités des items 3,20,22 et 23 qui passent respectivement de 2 435 à 3 000, de 300 à 600, de 200 à 537, et de 3 000 à 3 600.

*Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

**Bouenko Augustin KAKUY**

Gestionnaire des services de santé



*Burkina Faso*

*Ouagadougou le*

13 FEV 2025

*Le Premier Ministre*

2025 - 028

N° \_\_\_\_\_ /PM/CAB

*A*

**Toute Autorité Contractante**

**OUAGADOUGOU**

**Objet** : promotion des savons produits localement

Par décret n°2024-0507/PRES-TRANS du 10 mai 2024, Son Excellence Monsieur le Président du Faso procédait à la promulgation de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso. Cette loi consacre l'introduction des achats publics durables dans notre système national pour un développement endogène réel basé non seulement sur la valorisation du contenu local mais aussi sur le mécanisme de rénovations des marchés publics au profit des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap.

Dans sa politique de soutien aux producteurs locaux en vue de développer l'économie nationale, le gouvernement entreprend des actions visant à faciliter la production et l'écoulement des produits fabriqués localement.

Dans cette optique, des structures associatives notamment féminines produisent et valorisent au quotidien, le savon, sous divers conditionnements, au profit des populations des villes et des campagnes.

Ainsi, pour un développement endogène réel, les autorités contractantes dans le cadre de leur approvisionnement, sont tenues d'acheter en priorité les savons boule, poudre ou liquide produits localement.

Par ailleurs, pour les acquisitions homogènes de savons, les autorités contractantes doivent recourir à l'arrêté portant détermination des prestations spécifiques et procédures applicables, qui offre une base réglementaire pour recourir à la procédure d'entente directe avec les acteurs œuvrant dans ce domaine, sans avis ni autorisation préalable.

**J'attache du prix au respect des dispositions de la présente.**

**Rimtalba Jean Emmanuel OUEDRAOGO**

*Officier de l'Ordre de l'Épée*



**AUTORITE DE REGULATION  
DE LA COMMANDE PUBLIQUE**

**SECRETARIAT PERMANENT**

**DIRECTION DU CONTENTIEUX ET  
DES ENQUETES**



**BURKINA FASO**

*La Patrie ou la Mort, Nous Vaincrons*

Ouagadougou, le 24 FEB 2023

N°2025 06/ARCOP/SP/DCE

## **NOTE**

*A*

**Tout usager de l'Organe  
de règlement des différends**

**Objet :** procédures applicables devant l'ORD

L'Etat du Burkina Faso a adopté un nouveau corpus juridique applicable à la commande publique. Il s'agit de la loi n°005-2024/ALT du 20 avril 2024 portant réglementation générale de la commande publique au Burkina Faso et ses textes d'application. Ce nouveau dispositif comporte des innovations majeures dont certaines sont relatives au fonctionnement de l'Organe de règlement des différends (ORD).

Aussi, voudrais-je par la présente note informer tous les usagers de l'ORD qu'à compter de l'entrée en vigueur des textes d'application, les mesures suivantes seront applicables :

- les délais de saisine de l'autorité contractante par les candidats et les soumissionnaires passent désormais à **trois (03) jours ouvrables** pour les marchés publics. Pour les partenariats public-privé, ce délai est de **dix (10) jours ouvrables**. L'autorité contractante dispose respectivement de **trois (03) et de cinq (05) jours ouvrables** pour répondre ;
- en cas de réponse négative ou de rejet implicite les délais de saisine de l'ORD sont de **deux (02) jours ouvrables et de cinq (05) jours ouvrables** respectivement pour les marchés publics et les partenariats public-privé à compter du lendemain de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou, à défaut, à compter de l'échéance du délai imparti à l'autorité contractante pour saisir l'ORD ;
- la saisine directe de l'ORD se fait dans les mêmes conditions de délai que celles de l'autorité contractante. L'ORD, cependant, dispose de **cinq (05) jours ouvrables** pour vider sa saisine pour ce qui concerne les marchés publics et de **trente (30) jours ouvrables** pour les partenariats public-privé ;

.../...

## Lettre Circulaire

(05) jours ouvrables pour statuer. En cas d'auto-saisine, ce délai court à compter du prononcé de la décision ;

- tous les délais commencent à courir le lendemain du fait générateur ;
- en ce qui concerne les conditions de recevabilité, le recours doit invoquer une violation caractérisée de la réglementation et non de simples doutes. Cette violation alléguée doit porter exclusivement sur l'offre du requérant ;
- les autres violations à la phase de passation des commandes peuvent faire l'objet de dénonciation auprès du Secrétaire permanent. La dénonciation n'a pas d'effet suspensif sauf, en cas de nécessité, sur décision contraire du Secrétaire permanent pour permettre aux structures concernées de réagir utilement à la dénonciation. Lorsque la dénonciation intervient dans les délais d'attente (délais à observer avant l'élaboration des projets de contrat) et que les faits dénoncés sont avérés, ils peuvent avoir pour effet la modification des résultats provisoires ;
- la rétention d'informations ou la communication de fausses informations dans le cadre du traitement d'une dénonciation sont considérées comme des pratiques obstructives et sanctionnées comme telles ;
- la caution de recours est désormais indexée sur le montant hors TVA de l'offre ou de la proposition du requérant. Si ledit montant n'est pas connu, la caution est indexée au montant prévisionnel hors TVA du marché. Les taux de la caution sont fixés par la Décision n°2025-12/ARCOP/CR du 20 février 2025 comme suit :
  - 0,2% du montant HTVA de l'offre ou de la proposition financière pour lorsque celui-ci est inférieur ou égal à un milliard (1.000.000.000) FCFA. Quel que soit le montant de l'offre ou de la proposition, le montant dû de la caution ne saurait être inférieur à cent mille (100.000) FCFA ;
  - 0,25% du montant HTVA de l'offre ou de la proposition financière lorsque celui-ci est supérieur à un milliard (1.000.000.000) FCFA.
- en matière disciplinaire, les agents publics sont désormais passibles de sanctions directes par l'ORD ;
- en matière de conciliation, il n'y a pas de changement par rapport aux textes antérieurs ;
- les parties sont représentées par les responsables et/ou leurs préposés dûment mandatés devant l'ORD. Elles peuvent aussi se faire assister et/ou représenter par leurs conseils dûment mandatés. Pour chaque affaire, les mandats sont vérifiés en début de séance par le Président de séance.



**Modeste YAMEOGO**

*Chevalier de l'Ordre de l'Etaton*



*La célérité dans la transparence*